

ATOM

BORNE DE CHARGE



Déclaration de conformité (DoC) UE

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant

NOUS (FABRICANT OU REPRÉSENTANT AUTORISÉ) :

**NOM DE
L'ENTREPRISE :**
ADRESSE :

XYZ Reality Ltd
Unit G0. G02
338-346 Goswell Road, Angel,
Clerkenwell, Londres, EC1V 7LQ

PAYS :

United Kingdom

DÉCLARONS SOUS NOTRE SEULE RESPONSABILITÉ, QUE LE PRODUIT :

NOM DU PRODUIT :

Borne de charge Atom

NUMÉRO DE SÉRIE :

XYZ-42-01

VERSION DU LOGICIEL:

v01

LIEU ET DATE D'ÉMISSION (DU PRÉSENT DOCUMENT) :

XYZ Reality
Angel, London, EC1V 7LQ, UK
07/04/2023

SIGNÉ PAR OU POUR LE FABRICANT :

DR KAZ KHAKI
VP TECHNOLOGY



Organisme notifié

TÜV SÜD, Fareham, PO15 5RL
TÜV SÜD, Warwickshire, CV37 0EX
BSI Group, Say Building, John M. Keynesplein 9, 1066 EP Amsterdam, Netherlands

LIEU ET DATE D'ÉMISSION
(DU PRÉSENT DOCUMENT) :

XYZ Reality

Angel, London, EC1V 7LQ, UK

07/04/2023

SIGNÉ PAR OU POUR
LE FABRICANT :



DR KAZ KHAKI
VP TECHNOLOGY

Auquel se réfère la présente déclaration est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable suivante :

DIRECTIVE DE COMPTABILITÉ ÉLECTROMAGNÉTIQUE (2014/30/UE)

EN 61000-6-2	Comptabilité électromagnétique (CEM) - Partie 6-2 : Normes génériques - Norme d'immunité pour les environnements industriels
EN 61000-6-4	Comptabilité électromagnétique (CEM) - Partie 6-4 : Normes génériques - Norme sur l'émission pour les environnements industriels
EN 61000-3-2	Comptabilité électromagnétique (CEM) - Partie 3-2 : Limites - Limites pour les émissions de courant harmonique (courant appelé par les appareils inférieur ou égal à 16 A par phase)
EN 61000-3-3	Comptabilité électromagnétique (CEM) - Partie 3-3 : Limites - Limitation des variations de tension, des fluctuations de tension, pour les appareils ayant un courant appelé inférieur ou égal à 16 A par phase et non soumis à un raccordement conditionnel
Article 3.1(a) - Protection de la santé et de la sécurité	CEI 62368-1:2014, EN 62368-1:2014, EN 62368-1:2014/ A11:2017, UL 62368-1:2014, CSA/CAN C22.2 No. 62368-1-14, AS/NZS 62368.1:2018 et EN 50566 2017

DIRECTIVE ROHS (2011/65/UE)

EN 50581:2012	Documentation technique pour l'évaluation des produits électriques et électroniques par rapport à la restriction des substances dangereuses
----------------------	---

et que le produit est conforme aux normes et/ou autres documents normatifs suivants :

NORMES SUPPLÉMENTAIRES

FCC CFR 47 Partie 15 Section B	Rayonnements non intentionnels
ICES-003	Équipements de technologie de l'information (incluant les appareils numériques)
CEI 62133-2	Piles et batteries secondaires contenant des électrolytes alcalins ou autres non acides - Exigences de sécurité pour les piles secondaires scellées portables, et pour les batteries fabriquées à partir de celles-ci, destinées à être utilisées dans des applications portables - Partie 2 : Systèmes de batteries lithium
UL2054	Batteries domestiques et professionnelles
CEI/EN/UL/CAN/CSA/ AS/NZS 62368-1	Équipements des technologies de l'audio/vidéo, de l'information et de la communication - Partie 1 : Exigences de sécurité